Le 18 septembre 2024

COMMUNIQUÉ

Incendie rue Augustin-Mouillé : une cellule psychologique mise en place le 19 septembre

Dimanche 8 septembre à 20h40, une explosion de gaz a retenti dans un appartement au 5e étage d'un immeuble situé au n°34 de la rue Augustin-Mouillé dans le quartier des Trois-Moulins, provoquant un important départ de feu. L'immeuble, qui abritait une quarantaine de personnes recensées par la Ville, a été entièrement évacué.

Depuis le sinistre, deux arrêtés ont été pris par la Ville : d'interdiction d'accès et d'interdiction d'habitation. L'arrêté d'interdiction d'accès va être levée à partir de ce jeudi 19 septembre, suite à des mesures de mise en sécurité de l'immeuble.

En fin de semaine dernière, la décontamination des parties communes a été effectué, l'eau a été remise en service, et le bureau étude structure a rendu ses préconisations. L'interdiction d'hébergement restera en place dans l'attente de la mise en œuvre des mesures préconisées par le bureau d'étude, du diagnostic VMC et gaz, et de la fin du diagnostic électrique au 5ème étage.

La mise en place d'une cellule psychologique

Une CUMP (cellule d'urgence médico-psychologique du CHU de Nantes) se tiendra dans la matinée du jeudi 19 septembre, de 10h à 12h, au centre André-Coutant de Rezé (12 Rue des Déportés), pour les sinistrés ou autres personnes qui en exprimeraient le besoin. La cellule sera composée d'un cadre de santé, de deux infirmières et d'un psychologue.

Contact presse Charlotte Seignard | 02 40 84 43 53 - 06 69 55 66 33 | charlotte.seignard@mairie-reze.fr
www.reze.fr/presse/